

Chers élèves,
Chers élèves,

Nous espérons que le confinement n'est pas trop difficile à supporter, et que vous vous portez bien, vous et vos proches.

Après le CESS consacré au terrorisme (pour lequel vous pouvez toujours nous poser vos questions d'ici le 3 avril), nous vous proposons de revenir sur la thématique de la justice fiscale, abordée entre autres cette année par la lecture de *La violence des riches*. M. Blairon a en effet mis au point avec beaucoup de délicatesse, pour l'ensemble des élèves de rhéto, un exercice en quatre temps centré sur une interview d'Arnaud Zacharie, secrétaire général du CNCD. L'exercice peut être abordé sans aucune connaissance préalable, même si le fait d'avoir lu attentivement *La violence des riches* est un plus. Ce travail est, idéalement, à réaliser pour le lundi 20 avril.

Vous trouverez le document nécessaire, digitalisé au format PDF, sous l'onglet "Fichiers" [GHIST - Justice ou injustice fiscale ?.pdf].

Il vous est demandé...

- de prendre connaissance des consignes présentées à la page 1 fichier en question ;
- de répondre au questionnaire à choix multiples des pages 2 à 5 ;
- de rechercher au dictionnaire les mots de vocabulaire de la page 5 ;
- de réaliser la synthèse proposée à la page 5.

Nous sommes bien évidemment à votre entière disposition pour toute question relative au travail susmentionné - vous pouvez nous contacter par courriel si vous le désirez. Nous posterons ici même un correctif de l'exercice le lundi 20 avril. Vous pouvez nous joindre aux adresses suivantes :

- Olivier Blairon : olivier.blairon@absil.eu
- Denis De Vleeschouwer : denis.devleeschouwer@absil.eu
- Arnaud Knaepen : arnaud.knaepen@absil.eu

Si le sujet vous intéresse, nous vous proposons d'écouter le passionnant podcast de la série "Le sens de l'impôt" de France-Culture : <https://www.franceculture.fr/emissions/series/aux-sources-de-limpot>

Bon travail... et surtout, prenez soin de vous, en respectant les consignes de sécurité !

O. Blairon, D. Devleeschouwer et A. Knaepen